

SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL

Inscription sur www.cfa-api.fr ou **parcoursup**
Entrez dans l'enseignement supérieur

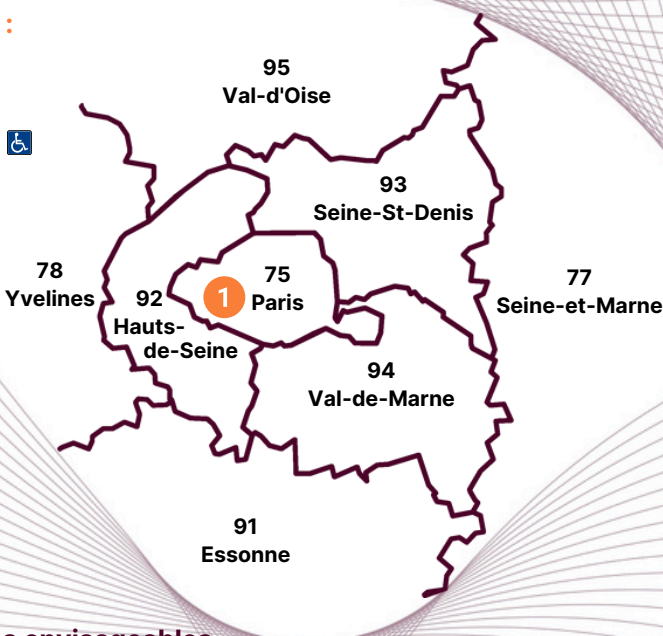
120
crédits
ECTS

Présentation

Le titulaire du BTS SP3S exerce dans différentes structures : mutuelles, structures de soins, centres d'action sociale, services de protection de la jeunesse, établissements médico-sociaux, entreprises de services à la personne. Interlocuteur privilégié de l'usager, il analyse ses besoins, lui propose des prestations et des services appropriés, et assure la gestion de son dossier.

Lieux de formation :

1 IFAMS
25, rue Ginoux
75015 Paris



Après le BTS ?

Poursuites d'études envisageables

Le BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social a pour objectif l'insertion professionnelle, mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en licence professionnelle ou en licence du champ sanitaire et social.

Postes potentiels

- Conseiller d'action sociale
- Gestionnaire conseil
- Assistant de direction
- Coordonnateur réseau

*Diplôme d'état avec épreuves d'examens en C.C.F. et ponctuelles.
Modalités et délais conformes à la loi.
Tarif public : financé intégralement par l'OPCO et l'entreprise.
Aucun frais de formation, ni d'inscription à la charge de l'élève.

Durée de la formation

2 ans

Conditions d'admission

Sur dossier pédagogique.
Admission définitive à la signature d'un contrat d'apprentissage.

Contact

contact@agefa.org

Rythme d'alternance

3 jours entreprise / 2 jours école

Programme

- Institutions et réseaux
- Publics
- Prestations et services
- Techniques de l'information et de la communication
- Relations de travail et la gestion RH
- Techniques et gestion administrative et financière
- Méthodologies appliquées au secteur
- Français
- Langue vivante
- Actions professionnelles

Accompagnement individuel

- Aide pour trouver un contrat d'alternance
- Création de CV, lettre de motivation
- Pitch de présentation